

PRÉDATION ET PROTECTION, TRAVAUX ACTUELS

Chiens de protection des troupeaux Des savoirs en construction dans les Alpes

Les loups se sont réinstallés progressivement dans toutes les Alpes françaises et en Provence depuis les années 1990. Dans l'urgence, dans l'improvisation, et dans le cadre de programmes mis en œuvre par les services de l'Etat, les éleveurs ont cherché à protéger leurs animaux, en particulier en mobilisant des chiens de protection. Plus de 25 ans après, ces chiens suscitent autant d'interrogation quant à leur efficacité face aux 79 meutes officiellement identifiées dans les Alpes françaises, que de crainte ou d'hostilité de la part du monde non agricole. Ils sont pourtant la pièce maitresse des systèmes de défense.

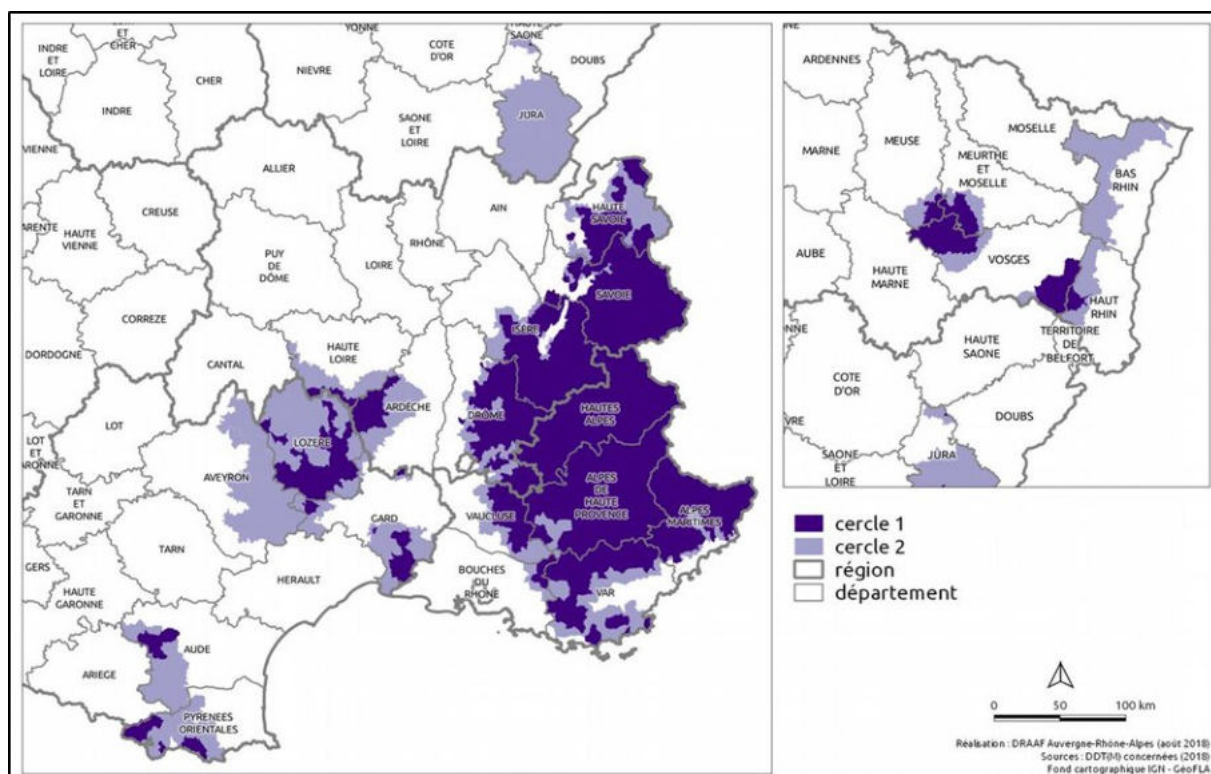
L'UTILISATION DES CHIENS DE PROTECTION SE GÉNÉRALISE DANS LES ALPES PARALLÈLEMENT À LA PRESSION DE PRÉDATION

En 2018, la DRAAF AURA estime à 3316 le nombre de chiens de protection financés par les services de l'Etat dans le massif alpin, sans compter les chiens non éligibles (au-delà du plafond, hors communes éligibles...). Malgré cette généralisation des chiens de protection, la prédation n'a pourtant pas cessé de croître dans les Alpes (Meuret et al, 2017). En parallèle, les chiens sont l'objet de vives critiques quant aux troubles qu'ils génèrent dans la vie rurale et vis-à-vis des activités de pleines nature (Sénat,

2016). Leur utilisation pose donc doublement question : en termes d'efficacité de protection, d'une part, et en termes de compatibilité avec la vie des campagnes et le développement touristique, d'autre part. Pour tenter d'éclairer la situation actuelle, revenons aux origines récentes du déploiement de ces chiens dans les Alpes.

L'UTILISATION DES CHIENS DE PROTECTION : UN SAVOIR EN COURS DE CONSTRUCTION DANS LES ALPES

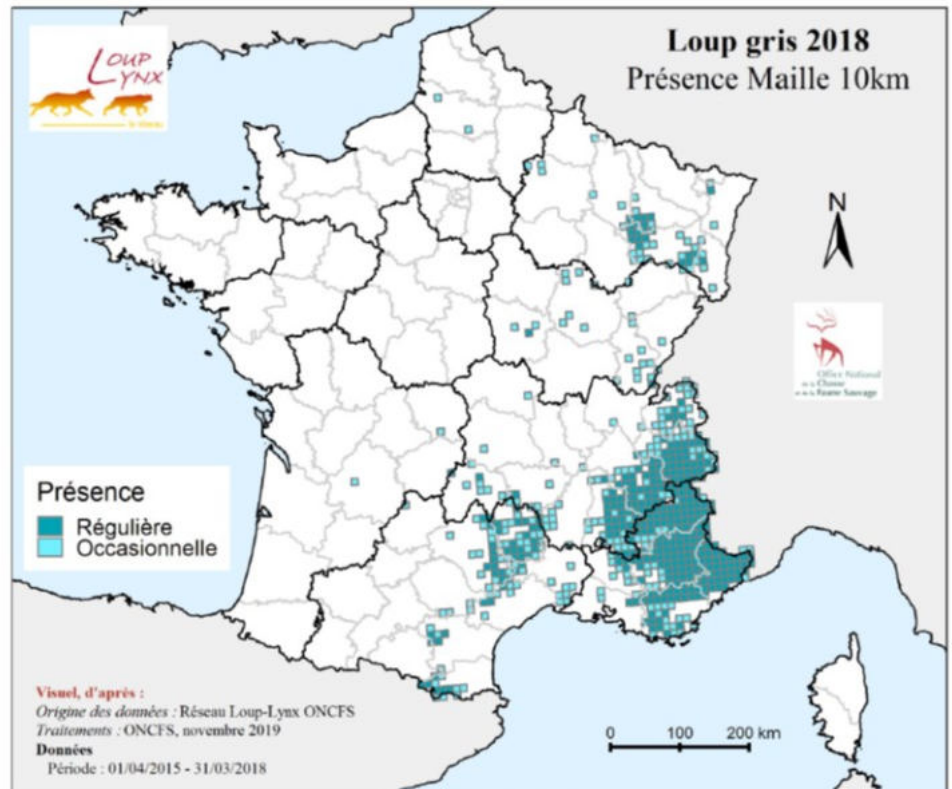
Selon De Beaufort (1987), le loup aurait complètement disparu du massif des Alpes avant la fin du XIXème siècle. Il en résulte la



Carte 1 Zonage 2018 des communes éligibles à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation par les loups » (extrait de InfoLoup n°25—ONCFS)

Département	Nombre de chiens estimé
04	862
05	639
06	351
13	10
26	366
38	187
73	363
74	71
83	384
84	83
Total	3316

Tableau n°1 : estimation du nombre de chiens de protection dans les contrats de protection (source DRAAF AURA, 2018)



Carte n°3 : « Présence des loups en France – situation à l'issue de l'hiver 2017/2018 » (extrait de Bulletin d'information du réseau Loup et Lynx, octobre 2019—ONCFS)

disparition des chiens qui assuraient jusqu'alors la protection des troupeaux (Garde, 2013) et la perte des savoirs paysans relatifs à leur utilisation. Ainsi les loups reviennent sur un territoire qui a oublié leur présence depuis plus de cent ans.

Des chiens de protection français qui ont perdu leur aptitude à la protection contre les loups

Lorsque les premiers loups reviennent dans les Alpes dans les années 1990, il n'y a quasiment pas de chiens de protection face à eux. Dans les Pyrénées, les chiens de protection encore au travail dans un contexte de prédation le sont face à l'ours (Duchamp et al, 2004), pas face aux loups, et leur matériel génétique s'est largement dégradé du fait de leur faible nombre et d'une orientation de la sélection sur des critères de beauté (Landry, 2016). La mise en place des premiers chiens de protection sur l'arc alpin se fait dans l'urgence, d'une

part avec un matériel chien venu des Pyrénées (Wick, 2002) qui depuis longtemps n'a plus été sélectionné sur ses capacités de protection face aux loups, et d'autre part, avec un conseil technique inexpérimenté au contexte loup (Rousselot et Pitt, 1999 ; Duchamp et al, 2004). À la suite des programmes LIFE, c'est le FEADER qui prend le relais et propose une généralisation à grande échelle des moyens de protection.

L'accompagnement technique est alors assuré par les DDT/M (Garde, 2012), qui proposent également des formations aux éleveurs, toujours sur cette même base technique.

Un méthode « pyrénéenne » largement diffusée, mais récemment questionnée

La méthode de l'introduction du chiot « à l'unité » ou dite « anglo-saxonne » (OFEV, 2019) portée à ce jour par la Pastorale pyrénéenne et l'IDELE, est très majoritaire en France

et se fonde sur le principe suivant : « à partir de 8 semaines, il est indispensable de séparer le chiot de sa mère et de ses frères et sœurs et de le mettre dans un lot de brebis, sinon le temps à passer à jouer sera du temps de perdu pour l'imprégnation au troupeau. » (Ducreux et al, 2018) Depuis peu en France, des éleveurs de chiens de protection (Mauries, 2015) ou des praticiens de la Société Centrale canine (M. Massucci, com pers.) promeuvent à l'inverse une introduction et une éducation des chiens qui conservent les liens avec leurs congénères, base de leur structuration et stabilité psychologique. C'est cette méthode qui a toujours été pratiquée dans les Abruzzes (Breber, 2017). Nos voisins suisses ont développé et théorisé quant eux une nouvelle méthode sur la base d'une analyse critique de la méthode anglo-saxonne et inspirée des Abruzzes, fondée sur « la triple socialisation : (1) avec les autres

chiens de la meute, (2) avec les animaux de rente et (3) avec les êtres humains » (OFEV, 2019). Pour Pfister & Nienhuis (2017) « Il est très important pour un chien de protection en pleine croissance d'avoir la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour vivre dans une unité sociale (meute) qui fonctionne entre les pôles extrêmes de coopération et de compétition. » Autrement dit, le lien entre congénères est primordial. Cet équilibre acquis par le chien au sein de son « unité sociale » conditionne sa confiance en lui (OFEV, 2019) et assure la « suppléance » ou collaboration interindividuelle (Lapeyronie et Moret, 2003). Ce questionnement éthologique va à l'encontre des principes diffusés en France jusqu'à présent.

DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ÉMERGENTS CHEZ LES ÉLEVEURS ALPINS

Dans ce contexte, les services pastoraux alpins, CERPAM, ADEM, FAI, SEA 73 et SEA 74, ont réalisé, avec l'appui financier de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires, une enquête sociotechnique approfondie sur l'émergence de savoirs neufs chez des éleveurs ovins et caprins qui n'avaient pas à se préoccuper de chiens de protection avant l'arrivée de loups (Candy et al, 2019). Pour cela, il était nécessaire de repérer

parmi eux des porteurs de connaissance, reconnus comme tels par leurs pairs et par leur environnement professionnel, et représentatifs de la grande diversité des systèmes d'élevage alpins (tableau n°2). Tous ont dû construire leur expérience des chiens de protection dans le cadre de la confrontation avec des meutes de loups en situation réelle d'obligation de résultats. Ils en ont tiré de nombreuses leçons et une riche expérience (tableau n°3).

Un apprentissage forcé : partir de zéro avec des craintes et sous la pression des prédateurs et du cadre réglementaire

Avant l'arrivée de loups, les rares pionniers à introduire des chiens de protection dans les Alpes étaient motivés par les vols de bétail, les chiens divagants, les petits prédateurs. Pour l'essentiel, c'est bien la prédation des loups qui imposent aux éleveurs le recours aux chiens de protection.

« Il y a 25 ans qu'on a les chiens blancs, il y a... [...] donc c'est dans les années 90 voire même avant, voilà les premières attaques qu'on a eu là-haut [...] au bout de 3, ou 4 ou 6 attaques j'ai dit, "c'est pas des chiens, on ne les voit jamais, l'attitude des moutons, le comportement des moutons, le regroupement des moutons, les moutons pas écartés ça ne peut pas

être des chiens", et j'ai dit "c'est similaire à ce que l'on entendait que nos grand parents nous disaient des loups". » (É 12)

Mais certains éleveurs étaient réticents à prendre des chiens, inquiets de leur caractère incontrôlable voire dangereux... Mais très vite, c'est la nécessité qui l'emporte.

« [...] il m'a dit c'est hors de question, je mets pas de chien, la phrase était "je veux pas faire tuer quelqu'un", "je vendrai mon troupeau plutôt que mettre des chiens". » (É 1)

« Au début l'éleveur n'est pas pour le chien, puis après 3 mois à coucher à côté brebis et se faire quand même attaquer : tu réfléchis le matin et tu te dis qu'il y a que le chien qui peut te remplacer [...] » (É 6)

Souignons que désormais, avec la conditionnalité des indemnités, certains éleveurs sont poussés à avoir un nombre de chien plus important.

La première introduction : une étape difficile qui conditionne l'avenir

Une fois le pas franchi, tout commence par l'arrivée du ou des premier(s) chiot(s). L'apprentissage avec ces chiens d'un type nouveau dans l'élevage, ne se fait pas sans difficulté : nouveauté pour l'éleveur et nouveauté pour les brebis. La totalité des éleveurs enquêtés a exprimé cette grande difficulté des débuts mais

Département de rési-	04	05	06	83	26	38	73	74	Total
Nombre d'éleveurs	3	1	3	3	3	1	2	1	17

Tableau n°2 : nombre d'éleveurs enquêtés par département

Ancienneté de l'expérience « chiens de	0-5	6-10	11-15	16-20	> 20	Total
Nombre d'éleveurs enquêtés	11	22	44	33	77	171

Tableau n°3 : ancienneté de l'expérience chiens de protection selon les éleveurs

aussi une certaine solitude face aux problèmes rencontrés au quotidien.
 « [Notre premier chiot] ! Ça a été dur ! Il y a eu pleins de raisons pour lesquelles ça a été dur... [...] le début, les premiers, c'est dur hein ! Le plus dur c'est les premiers ! » (É 17)
 « J'ai été complètement autodidacte pour les patous. Personne n'est jamais venu me voir [...]. Je pense que l'expérience je l'ai acquise. Je l'ai acquise sur le terrain. » (É 10)

La première introduction de chiens de protection sur des brebis n'en ayant jamais connu est souvent une étape difficile. Ces difficultés ont pu conduire certains éleveurs à renoncer.

« Le plus dur c'est le démarrage, le premier chien quand les brebis elles ont jamais vu de chien c'est long avant que tout se mette en osmose. » (É 1)

Ils sont unanimes sur le lieu d'introduction de chiot(s) qui doit se faire en bergerie. Cela permet d'atteindre selon eux assez facilement un objectif prioritaire dans l'éducation du chien, la socialisation au troupeau, mais aussi pour des raisons pratiques : pouvoir apporter une attention toute particulière au bon déroulement des choses autant du côté du (des) chiot(s) que du côté des brebis.

« Il faut des chiens forcément nés en fin d'automne ou dans l'hiver parce que ça veut dire mis en contact avec le troupeau en bergerie. » (É 14)

« Du coup moi le chiot je le prends, je le mets avec soit un lot de réforme, soit avec un lot d'agneaux à l'engrais un peu gros, où il est protégé, avec ou il y a de l'eau, à manger, son petit coin. Et puis là, je passe régulièrement, j'y suis, je passe à côté, je le caresse taptaptap. Je l'ai à l'œil, je le surveille... [...] » (É 16)

Tous s'accordent aussi sur la nécessité d'introduire des chiots très jeunes, juste après sevrage, à 2 ou 3

mois, âge qui fait consensus.

« Ben il faut le prendre tout petit, sevré quoi. A deux mois. A deux-trois mois... » (É 7)

Le nombre de chiot(s) à introduire : un sujet qui fait débat

La question du nombre de chiot(s) à introduire, qu'ils proviennent de l'extérieur ou de l'exploitation, fait débat et de manière assez tranchée : il y a d'un côté les éleveurs partisans très majoritaires du chiot unique, dans la lignée des recommandations techniques classiques en France (Rousselot et Pitt, 1999 ; Ducreux et al, 2018) et de l'autre, ceux de l'introduction de deux chiots ensemble, doctrine qu'ils se sont forgés par expérience et remise en question du précepte dominant.

« Là tu vois les étapes c'est simple c'est le chiot il est en général il a deux mois, trois mois maxi je le mets au milieu des moutons, seul. Seul, parce que à la finalité c'est que je veux un chien par troupeau. » (É 16)

« Et surtout pas mettre deux chiots en même temps. C'est une grosse erreur. Il faut les séparer. » (É 7)

« Tu peux pas priver un gamin d'être sociable avec les autres, d'avoir ce contact de jeux, de sociabilité. J'ai dit pour les chiens, c'est exactement pareil ! [...] Du coup, j'ai dit pourquoi pas deux et j'en ai mis deux et tout le monde me disait tu vas voir c'est ingérable. Mais pas du tout ! Bien plus de souplesse ! [...] Il n'y a pas photo, c'est beaucoup plus compliqué d'en dresser qu'un que d'en éduquer deux. [...] Les élever par deux, ça les conforte, ils n'ont peur de rien. » (É 12)

« C'est pour ça qu'on en a pris deux [chiots] femelles, pour qu'elles jouent ensemble. Pas qu'elles jouent avec les agneaux. » (É 4)

L'isolement précoce est vivement déconseillé par la méthode suisse considérant qu'elle cause un manque

irréversible pour le futur chien adulte en ce qui concerne sa capacité à dissuader les loups, de tolérer la présence de personnes étrangères et de comprendre son détenteur (Pfister & Nienhuis, 2017).

Se forger ses propres références par la mise à l'épreuve

Chien après chien, année après année, les éleveurs apprennent et corrigent. Vingt ans après, ils sont toujours en apprentissage permanent... mais avec des résultats. Il s'agit en effet d'un processus progressif et itératif inévitablement basé sur des essais-erreurs qui s'inscrit dans la durée et oriente les pratiques actuelles. Cette durée longue apporte la nécessaire prise de recul permettant de juger la pertinence de l'essai.

« [Quand] tu sais pas, tu en prends un, tu essaies ! [...] J'en ai pris une, j'ai appris et j'ai fait des erreurs surement ; mais ça n'allait pas trop mal et après j'en ai repris un autre. » (É 16)

« J'ai amélioré avec l'expérience et les erreurs commises. C'est notre quatrième chien qu'on éduque et je pense qu'on commence à obtenir un chien qui nous convient. [...] » (É 13)

Au-delà des initiatives personnelles, les éleveurs échangent également entre eux sur leurs pratiques, et n'hésitent pas pour certains à se documenter y compris sur des situations très lointaines et très diverses.

« Il faut s'y intéresser. Je lis des articles, je me renseigne... » (É 4)

« Mes premières infos provenaient d'un film réalisé aux États-Unis. [...] Ils ont travaillé avec des chiens de protection depuis longtemps et pour eux les meilleurs c'était les Montagnes des Pyrénées. » (É 14)

« On est allé plusieurs fois en Italie, pour aller chercher des chiens. On en ramenait 15 à 20 à chaque fois pour commencer à répandre la race berger

DOSSIER 1

des Abruzzes. Certains alpagistes prenaient par d'autres biais des Montagne des Pyrénées qui de mon point de vue sont beaucoup moins efficaces. » (É 8)

Cette recherche d'informations extérieures et ces appréciations divergentes tendent à faire penser que la situation locale et les sources locales ne sont pas totalement satisfaisantes et que le savoir n'est pas stabilisé. Notre enquête témoigne de cette phase encore instable de savoirs en construction et invite à prendre en compte ce processus pour faire évoluer les guides techniques

Développer des savoir-faire originaux : l'éducation des chiots

Certaines pratiques évoluent et s'éloignent du modèle dominant. L'éducation des jeunes chiots nés sur l'élevage chez certains éleveurs en est un bon exemple. Ils parviennent à constituer des techniques tout à fait originales. Pour eux, le maintien du contact entre le ou les jeune(s) et les

adultes est un atout ; l'adulte permettant de remplacer en partie le rôle éducatif de l'éleveur, mais aussi de transmettre des compétences.

Dans ce cas, l'adulte est choisi pour son comportement exemplaire ; et c'est une autre façon de ne pas isoler le jeune chiot introduit seul de ses congénères.

« S'ils ont suivi la mère c'est mieux, parce qu'ils vont suivre la mère, c'est beaucoup plus facile pour nous. Parce que tu as pas à leur dire « file au brebis », tu as pas à leur ... voilà ils filent avec la mère... » (É 12)

« Alors nous souvent on les met avec une adulte, souvent une vieille mère adulte... qui lui apprend à évoluer au milieu du troupeau... à ne pas déranger trop les moutons, à se déplacer gentiment... tout ce que fait la vieille, il va faire. Pas aboyer pour rien... » (É 17)

« Il [le nouvel éleveur] a pris ces 2 petits, c'est un mâle et une femelle, qui avaient deux mois, deux mois et demi, et je leur ai prêté la mère et la tatie.

[...] Il les a gardées cinq mois [...] Et il est ravi. Ça a facilité l'intégration des petits et il m'a ramené les deux chiennes, et voilà » (É 10).

Tester de nouvelles races

Une grande partie des essais portent sur les races. En effet, une fois acquises les compétences initiales, c'est dans la diversification des races que portent les espoirs de nombreux éleveurs face aux défaillances observées. Une option critiquée en revanche par d'autres qui y voient la recherche d'une chimère.

« Au départ, on n'avait que des patous. A l'époque, c'était principalement ce qu'on trouvait sur le marché de toute façon, et j'avais un peu de l'Anatolie, j'avais eu un couple. [...] Après j'avais une chienne Caucase où j'avais gardé un peu de sa descendance. Ça c'était déjà mieux. [...] Et progressivement] on a arrêté le Pyrénées, car à mon avis le Pyrénées, il est pas bon. Ce qu'on a aujourd'hui, Estrela, Caucase ou Estrela croisé Caucase. [...] Là on a fait rentrer une chienne Alabai. L'Alabai c'est berger d'Asie Centrale. [...] ça arrive d'Ukraine et tu sais pas... et ils ont de bonnes origines. » (É 5)

« De toute façon en France on est en zone de prédation depuis plus de 20 ans, donc les chiens en France sont aussi bons que les chiens en Espagne, en Suisse, en Italie ou en Turquie. [...] Qu'on aille chercher un chien qui vient des Pyrénées, d'Espagne, d'Abruzzes il protégera pas plus contre le loup, l'ours, autre chose. Le chien protège sa famille. [...] Je ne vois pas pourquoi aller chercher des trucs en Espagne ou au Portugal ou dans le Caucase ou ailleurs, je vois pas ... » (É 1)

Observer le comportement des chiens face aux loups

Pour les chiens, la mission de



Education du chiot avec un adulte © S. DEBIT

protection n'est pas de tout repos, loin s'en faut. Quand les loups s'installent, c'est bien 24 heures sur 24 qu'il faut veiller et s'interposer lorsque les brebis sont au pâturage, sans relâche, parfois jusqu'à l'usure et l'épuisement.

Tous les éleveurs ont ainsi remarqué le changement très net de comportement de leurs chiens lorsque les loups sont présents : protéger contre des loups mobilise les chiens d'une tout autre façon que de protéger contre des sangliers, des renards ou autre chien divagant.

« Déjà simplement dans la voix, ce n'est pas du tout la même ! Il y a également une vraie nervosité, une inquiétude... »

[...] Mais là quand tu vois les chiens, d'un seul coup qui se détachent, qui sautent les filets, qui courent en hurlant, qui traversent des ruisseaux ... Là il n'y a pas photo, c'est que le prédateur n'est pas loin. Et ça a été ça tout l'été ... Et presque toutes les nuits.... Des parcs arrachés, des brebis coincées dans les filets... » (É 15)

Dans les zones à forte pression de prédation, les éleveurs constituent des « meutes de chiens » selon leur propre terme : face à une meute de loups, c'est une meute de chiens qu'il leur faut opposer. Au sein de cette meute, les éleveurs repèrent et attendent une répartition des rôles dont la complémentarité et la coordination interindividuelles contribuent à la protection des troupeaux. Ainsi, distingueront-ils à des degrés divers, des chiens expérimentés qui restent au troupeau, des « alerteurs », des « regroupeurs », des « patrouilleurs », des « poursuivants »... Le sexe, l'âge, le rapport de dominance et le caractère de chaque chien vont jouer. Pour les éleveurs, ces comportements ne sont pas nécessairement immuables, le chien pourra en changer en fonction du

comportement des autres chiens du groupe, de son âge et donc sa puissance physique, et des circonstances.

« Il y a la meute [de chiens] et puis après dans chaque meute de chien, tu as la personnalité de chaque chien... il y a les chiens qui sont beaucoup plus réactifs que d'autres ; t'as des chiens qui quittent pas... qui vont aller un peu plus au contact, des chiens qui aboient, des chiens qui aboient pas mais qui sont... ben les brebis elles démarrent puis tac les chiens ils se positionnent... t'en as dedans, tu en as qui sont devant, ils se positionnent, toc, toc, toc. [...] Est-ce qu'il y a une pensée collective ? Est-ce que ?... » (É 16)

Parmi tous les chiens, certains présentent des défauts en termes d'efficacité quand il s'agit de loups. Ces individus paraissant dans d'autres contextes aptes, n'ont pas leur place dans le dispositif de protection.

« C'était un chien, à le voir on aurait dit qu'il était extraordinaire, mais pour moi il valait rien ! Parce qu'il avait peur des loups. [...] Un chien qui a peur des loups, je regrette il faut pas le garder. [...] Le chien peureux, tu le vois

vite ! » (É 7)

Gérer une unité sociale de chiens au travail

Bien souvent, le débat sur la protection des troupeaux tourne autour du nombre de chiens à mobiliser avec des affirmations- parfois des injonctions- traduites en nombre de chiens en fonction de l'effectif de brebis. Pour les éleveurs, il ne s'agit pas d'un débat normatif, mais d'une nécessité technique qui doit être adaptée à la réalité de la situation, avec un objectif de résultat. Les éleveurs enquêtés adaptent plutôt leur nombre de chiens en fonction de l'enveloppe du troupeau au pâturage, définissant la surface à défendre. Dans cet espace, la vulnérabilité du terrain, facilitant l'approche des loups et l'intensité de la menace, en fonction du nombre de loups à affronter, sont des facteurs essentiels.

« Après je parlerai pas de nombre de chiens par rapport au nombre de brebis mais par rapport au périmètre du troupeau. [...] On essaie d'avoir 5-6 chiens, je pense que c'est suffisant pour ce qu'on a. » (É11)

« Ouais toutes façons... un seul il sert à



Une intelligence collective ? © M. MASSUCCI

rien, alors, même si t'as 300 brebis. [...] Minimum trois-quatre. Si t'en as quatre ou cinq ils s'aident tu vois, [...], parce que sinon ils morflent hein. [...] A quatre, ils sont plus solidaires déjà » (É 3)
« Sur les gazons [alpage dégagé], il n'y a pas de souci. Sur les gazons, ils ont jamais tué une brebis. Ils tuent dans les bois. Dès qu'on prend du bois, tac, on y a droit ! » (É 7)

Tous les éleveurs enquêtés étant confrontés à des meutes de loups le disent : le nombre de chiens à mobiliser se définit par rapport à l'intensité de la menace. La défense des chiens doit dominer l'attaque des loups. Ceci conduit certains éleveurs à évaluer la menace et à ajuster leur nombre de chiens mis au troupeau.
« Il faut que ta meute de patous elle soit supérieure à ta meute de loups ! Parce que sinon, ils n'arrivent pas à avoir... la puissance ! » (É 17)

« Le chien seul déjà face à un gros problème de prédation, c'est pas qu'il saura pas réagir, il va vite se retrouver en échec, impuissant, [...]. Le chien tout seul il va vite se fatiguer, voire éventuellement paniquer, partir du troupeau si vraiment il est pas très sûr de lui ou trop jeune. » (É 1)

« Jusqu'à maintenant au T., on a mis des chiens professionnels [...] On a su que c'était 4 ou 6 loups.... [...] Donc on en est venu à 6 patous... On en avait un, on en a remonté un, puis on en a encore remonté un... » (É 17)

Toutefois, certains soulignent que, au-delà d'un certain nombre de chiens, en rajouter devient au contraire contre-productif ; l'efficacité ne tenant pas tant au nombre de chiens qu'au fonctionnement du groupe.

« Je suis monté jusqu'à huit chiens les premières années, puis après je suis monté jusqu'à dix-douze chiens. Parce que j'avais plusieurs troupeaux de brebis et que j'avais l'espoir avec un troupeau de chiens, qu'ils arrivent à

protéger. Et je me suis aperçu que non ! [...] C'est vraiment la meute [de chiens] qui fait la différence ! » (É 6)

Pour les élevages pratiquant l'allotement, le nombre de chiens nécessaire à la protection des lots devient vite conséquent au total. Le nombre de chiens peut s'avérer aussi insuffisant pour protéger chacun des lots à un niveau correct. Les moments où les éleveurs augmentent le nombre de lots deviennent un facteur majeur de risque.

« Un minimum de 3 chiens par lot me semble correct, il faut au moins 3 chiens adultes ... [...] Moi je parlerai même plus d'un chien tout seul parce qu'on peut plus fonctionner avec un chien tout seul. » (É 1)

« Nous en avons 11, notamment parce que nous avons souvent plusieurs lots de bêtes séparés. » (É 8)

« Tu vois j'ai huit lots. Et il faudrait que j'ai huit chiens. Et des chiens adultes qui... [...] opérationnels quoi ! Et aujourd'hui, j'en n'ai pas huit d'opérationnels, j'en ai... allez cinq ! » (É 16)

Pour les besoins du fonctionnement de l'élevage, la plupart des éleveurs sont ainsi contraints au fil de l'année de décomposer et recomposer leurs « meutes de chiens » (Pfister et Nienhuis, 2017), au détriment de leur cohésion et donc efficacité. En effet, des rapports sociaux se sont créés entre chiens, des complémentarités d'actions, de la coordination, mais aussi des liens entre chiens et brebis, dont toute modification peut entraîner une déstabilisation de l'ensemble. Cette question de la division et recombinaison de la société de chiens, dont la cohésion repose sur la stabilité, est également sensible pour les troupeaux d'estive collective, où les chiens proviennent des différents éleveurs.

« Ils se cherchent ; tu peux pas

t'imaginer comme ils se cherchent. Ils sont malheureux quand tu les divises... [...] Je touche à rien, chacun se met en place comme il veut, ils panachent d'un côté, de l'autre... » (É 12)

« Le temps d'arriver en haut ils s'étaient calés, ils avaient fait leur hiérarchie et ils avaient compris. Ils refont une meute ensemble. Mais parfois, y en a un qu'ils veulent pas voir. C'est arrivé que des fois, elle [une éleveuse membre du Groupement pastoral] doive redescendre un chien ou une chienne et de la garder en bas l'été parce que ça passait pas. » (É 6)

Des chiens sous pression des loups

Malgré le travail collectif des chiens, nombreux sont les éleveurs à insister sur le stress, la fatigue et in fine l'usure suite à une pression intense des loups.
« Petits ils sont en bergerie, mais après c'est tout le temps dehors ! C'est pas qu'il est lassé le chien, mais parfois je pense qu'ils sont fatigués ! Et parfois, ils dorment comme des pierres. » (É 6)

Assurer la cohésion du groupe social, c'est aussi un peu à la manière d'un coach sportif (Potet, 2019), savoir mettre au repos un chien trop fatigué le temps qu'il récupère, ou bien remplacer un individu qui perturbe l'efficacité du groupe. Cela suppose d'avoir assez de chiens pour prendre la relève.

« T'enlèves un chien qui est fatigué parce qu'il a donné le maximum pendant huit jours, parce que la prédation c'est ça, ils se donnent à fond les chiens. Faut voir des fois, ils arrivent plus à marcher, ils commencent à boiter tout ça... » (É 7)

Composer avec la vie des campagnes et les activités de pleine nature

Les chiens de protection impressionnent, dissuadent,



La sociabilisation aux humains, en concurrence avec le lien au troupeau ou non ?

inquiètent, procurent un sentiment d'insécurité et suscitent de l'inquiétude chez les visiteurs de passage mais aussi au sein de la population locale.

« Il doit y avoir des aboiements comme tous les chiens qui sont chez eux quand un étranger arrive. Pour l'identification, il va sentir les gens. Le contact dépendra de la réaction des gens. » (É 14)

« Quand tu es là-haut sur le GR et que tu te vois arriver une dizaine de chien autour... pfff... t'as ta famille, tu as des petits pious, des petits de rien du tout qui sont à la hauteur de la ganache des chiens. Faut se mettre à la place des gens ! » (É 12)

Nombreux sont les éleveurs qui insistent sur l'absence de dangerosité de leurs chiens, leur équilibre et la maîtrise qu'ils en ont. Un ensemble de facteurs qui ne suffit pourtant pas à écarter le risque d'incidents. Ils posent alors la question de la responsabilité. « Si c'est la faute de l'humain qui ne s'arrête pas, qui ne suit pas les consignes et qui en a rien à foutre, moi je suis désolée, le chien il n'est pas fautif ! » (É 11)

Mauvaises interprétations des aboiements des chiens ou peur de la part des humains, mais aussi fatigue et stress chez les chiens, peuvent entraîner chez ces derniers des réactions disproportionnées qui sont la hantise des éleveurs et bergers. Et si pour le promeneur c'est la peur du chien qui domine, en miroir, chez l'éleveur, c'est bien souvent la peur de la réaction du promeneur qui l'emporte.

« J'ai plus confiance dans mes chiens que dans les gens. » (É 14)

Nos éleveurs sont intarissables sur le nombre de situation dont ils ont été directement témoins où l'agressivité du chien est la conséquence de provocations ou de comportements inadaptés de la part de randonneurs mais plus encore de VTTistes.

« En ce moment la mode des randonneurs, c'est de prendre des piques à bétail ou des bombes à poivre lacrymogènes. Mais s'il se rate, le chien ne le ratera pas ! On leur en demande beaucoup aux chiens ! Ils ne peuvent pas toujours discerner ! » (É 13)

« Ah ça c'est les vélos !!!... Les vélos ils ne les entendent pas arriver alors waaouwaouhwaaaa ! Ils sont énervés ! Pas d'odeur sur le sol... pas de son pour avertir... » (É 17)

« [Ce chien] il a beaucoup de vécu : il s'est pris des bombes lacrymo, des coups de pied par les VTTistes, des enduros qui limitent lui roulent dessus... Donc au bout d'un moment le chien il sature, il en peut plus, il n'accepte plus rien et c'est normal quoi ! On peut pas lui demander de tout accepter, de se faire matraquer et de rien dire ! C'est aussi ça qu'il faut comprendre avec les chiens de protection, c'est qu'il y a un taux de tolérance qu'il ne faut pas dépasser, et au-delà d'un certain niveau, ils se mettent en défense ! » (É 11)

ET SI ON LEUR EN DEMANDAIT UN PEU TROP ?

L'arrivée des loups a entraîné des modifications profondes dans les pratiques pastorales. Les éleveurs ont été contraints de s'adapter et d'acquiescer, jamais dans la facilité, de nouvelles compétences dont les bases sont sans cesse remise en question par l'adaptabilité du prédateur (Meuret et al, 2017). Les chiens de protection sont devenus autant indispensables qu'une source de craintes et de contraintes tant pour les éleveurs que pour tous les citoyens qui aiment à parcourir la campagne.

Et pourtant, que d'attentes de la part des éleveurs envers leurs chiens ! Souplesse, calme, quiétude du troupeau, sociabilité aux humains, attachement au troupeau, vigilance, autonomie, agressivité envers les loups, solidité, puissance, réactivité, vivacité, équilibre...

Les éleveurs que nous avons rencontrés sont parvenus à développer au fil du temps, au gré de leur expérience, leur propre expertise et leurs propres savoirs techniques,

parfois en remettant en question les préceptes fondateurs importés avec les premiers chiens. C'est ainsi que certaines pratiques d'introduction et d'éducation de chiots se rapprochent très étroitement de la méthode basée sur la « triple socialisation » (OFEV, 2019) afin de satisfaire les attentes quant au travail des chiens au sein de « meutes » ou « d'unités sociales » et non plus seulement individuellement ; elles facilitent, aussi, leur compatibilité avec les autres usages de l'espace. Bien évidemment, des marges de progrès existent. Mais demeure la

question de savoir dans quelle proportion, au vu de la capacité d'adaptation des loups qui, en face, apprennent à saturer et déjouer les systèmes de défense... L'avenir se situe probablement dans la création de nouvelles conditions de coadaptation entre le prédateur et l'activité pastorale, et l'enrichissement du conseil technique apporté aux éleveurs en matière de chiens de protection à partir de leurs propres acquis.

S. GOLÉ, S. DEBIT, L. GARDE CERPAM
F. CANDY ADEM
sgole@cerpam.fr
sdebit@cerpam.fr
lgarde@cerpam.fr
fabien.candy@adem-drome.fr

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Breber P., 2017 – Il cane da pecora abruzzese. Autoédition, 294 p.
- Candy, F., Débit, S. et Garde, L. 2019. Chiens de protection, quand les éleveurs forgent leurs savoirs dans les Alpes. Avec le concours financier du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le commissariat général de l'égalité, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Cotes d'Azur, 162 p.
- De Beaufort F. 1987. Le loup en France : éléments d'écologie historique. Encyclopédie des Carnivores de France 1, 32p
- Duchamp C., Genevey V., Favier F., Lacour N., 2004, Le Retour du loup dans les Alpes françaises. Rapport Final Projet LIFENAT /F/ 006299. Ministère de l'Écologie et du Développement durable. 93p
- Ducreux, B., Allard, M., Ducomet, V., Jolly, J.-M., Lachenal, Y., Richard, M. et Thirion, B. 2018. Guide de l'utilisation du chien de protection des troupeaux. Institut de l'élevage, Paris, 53 p.
- DREAL AURA, 2018, InfoLoup n°25, 22p
- Garde L. (coord.), 2012. *Protection des troupeaux contre la prédation*. Ed. CERPAM et Cardère, 310 p.
- Garde L., 2013. L'élevage pastoral en difficulté face aux loups. *Le Courrier de la Nature*, 278, 55-63
- Landry, J.-M. 2016. Chien de protection des troupeaux ? Existe-t-il une race plus adaptée face au loup? Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de Protection (IPRA), disponible sur <https://www.ipralandry.com/>
- Lapeyronie, P. & Moret, A., 2003. Chiens de troupeaux dans le Parc national du Mercantour (chiens de travail et chiens de protection). Étude comportementale, impact sur la faune des estives. Programme LIFE99 NAT/F/006299, Le retour du loup dans les Alpes françaises. Montpellier SupAgro, pp 126 + annexes.
- Mauries, M. 2015. Comment créer une meute de chiens de protection. « Hogan des vents, un art de vivre en harmonie avec la nature » Copyright Hogan des Vents.
- Meuret M., Garde L., Moulin C.-H., Nozières-Petit M.-O., Vincent M., 2017 Elevage et loups en France : historique, bilan et pistes de solutions. INRA Prod. Anim., 30 465-478
- ONCFS, 2019, Bulletin d'information du réseau Loup, octobre 2019, 5p
- Office Fédéral de l'Environnement. 2019. Aide à l'exécution sur la protection des troupeaux. Aide à l'exécution sur l'organisation et l'encouragement de la protection des troupeaux et sur l'élevage, l'éducation et l'emploi des chiens de protection des troupeaux officiels. Confédération suisse.
- Pastorale Pyrénéenne, Plaquette de formation Chiens de protection, disponible sur : http://www.pastoralepyreneenne.fr/files/2_Plaquette_de_formation_Chien_de_Protection.pdf
- Pfister, U. & Nienhuis, C. 2017. Official swiss livestock guarding dogs. *Carnivore Damage Prevention*, Issue 16, Autumn 2017.
- Potet B., 2019. *Éleveurs et prédateurs dans les territoires : comment améliorer le travail avec des chiens de protection dans le cas de troupeaux conduits en parcs de pâturage et confrontés à des loups ?* Mémoire Master GIEBioTE, Université de Sherbrooke, Université de Montpellier, INRA UMR Selmet : 57 pages + annexes.
- Rousselot M.-C., Pitt, J., 1999. *Guide pratique. Les chiens de protection*. Ed. Institut de l'Élevage, 66 p.
- Sénat, 2016, Journal Officiel, question écrite 1359 du 4 février 2016, p 373
- Wick P., 2002 : Le chien de protection sur troupeau ovin – utilisation et méthode de mise en place, Ed. Artus. 31p